DÉCHETTERIES

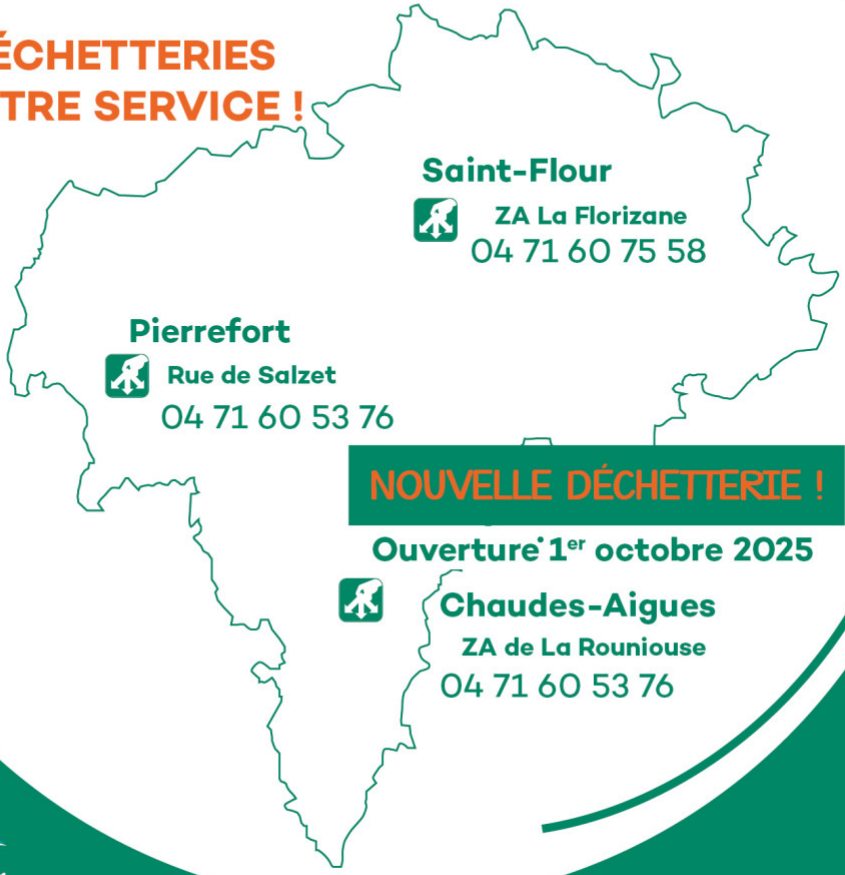
Quels déchets dans quelle déchetterie ?

Vous jardinez, vous bricolez, vous déménagez, vous entretenez votre voiture, vous videz votre grenier... Les déchetteries accueilleront tout ce qui vous embarrasse. Leur accès est gratuit pour l'ensemble des habitants de Saint-Flour Communauté.

Tout savoir sur les déchets acceptés et les consignes d'utilisation :

DÉCHETTERIES SAINT-FLOUR CO

3 DÉCHETTERIES À VOTRE SERVICE !



Saint-Flour
ZA La Florizane
04 71 60 75 58

Pierrefort
Rue de Salzet
04 71 60 53 76

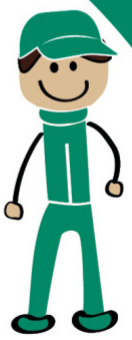
NOUVELLE DÉCHETTERIE !
Ouverture 1er octobre 2025

Chaudes-Aigues
ZA de La Rouniouse
04 71 60 53 76

AUBRAC PIERREFORTAIS PLANÈZE TRUYÈRE CALDAGUÈS MARGERIDE
Saint-flour COMMUNAUTÉ

HABITANTS ET HABITANTES DE SAINT-FLOUR CO

PRÉPAREZ VOTRE VENUE !



1 VÉRIFIEZ

- les déchets acceptés
- les horaires



Saint-Flour : 04 71 60 75 58

Pierrefort / Chaudes-Aigues : 04 71 60 53 76



sur le site internet

www.saint-flour-communaute.fr

2 APPORTEZ

1 justificatif de domicile
lors de votre 1er passage
pour bénéficier de la gratuité



3 TRIEZ ET REGROUPEZ



vos déchets par catégorie



Saint-flour COMMUNAUTÉ

HABITANTS ET HABITANTES DE SAINT-FLOUR CO

SUR PLACE...



4 RESPECTEZ LES CONSIGNES



Il est interdit de :
- déposer les déchets sans autorisation
- descendre dans les bennes
- récupérer les déchets

5 ATTENDEZ L'AGENT POUR VIDER VOTRE VÉHICULE



Saint-flour COMMUNAUTE

L'AGENT D'ACCUEIL JE L'ÉCOUTE ! JE LE RESPECTE !

IL/ELLE VOUS ACCUEILLE

IL/ELLE VEILLE SUR VOTRE SÉCURITÉ

IL/ELLE VOUS GUIDE



IL/ELLE S'ASSURE DE TENIR LA DÉCHETTERIE PROPRE ET FONCTIONNELLE

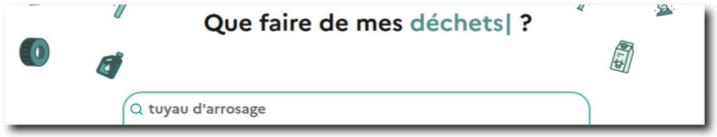
Saint-flour COMMUNAUTÉ

HABITANTS ET HABITANTES DE SAINT-FLOUR CO

QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS ?

EN 2 OU 3 CLICS, TROUVEZ LA RÉPONSE !

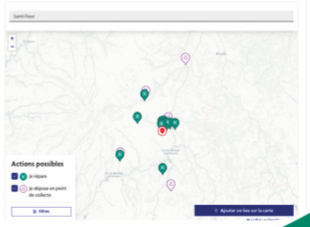
↳ https://quefairedemesdechets.ademe.fr/



PAR EXEMPLE :



OÙ L'APPORTER ?



TARIFS

TOUS LES DÉPÔTS SONT GRATUITS

pour les particuliers résidant
sur Saint-Flour Communauté

Apportez un justificatif de domicile lors de votre 1er passage

Dans la limite de 5m³ de déchets



Merci d'appeler la déchetterie avant tout dépôt très volumineux afin de vous assurer que les agents aient suffisamment d'espace de stockage à disposition.

Si l'espace est insuffisant,
ils/elles pourront refuser votre dépôt.

Professionnels, contactez la déchetterie pour connaître vos conditions de dépôt.

Saint-Flour	: 04 71 60 75 58
Pierrefort et Chaudes-Aigues	: 04 71 60 53 76

Saint-flour COMMUNAUTÉ

AMPOULES ET NÉONS





CONSIGNES

2 BACS DÉDIÉS :

Les ampoules
› **BAC ROUGE**

Les néons
› **BAC ORANGE**

ASTUCE !



Des bacs de collecte sont aussi installés dans les grandes surfaces alimentaires et de bricolage.

Les lampes de poche et lampes torches sont à déposer avec les déchets électriques.

Saint-flour COMMUNAUTÉ

ecosystem

ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN



ARTICLES ET ACCESSOIRES NON THERMIQUES



ARTICLES ET ACCESSOIRES THERMIQUES



CONSIGNES

- Bricolage à main : **échelle, cisaille, truelle...**
- Entretien et aménagement du jardin : **bâches, housses, équipement de plein air, pots de fleurs, arrosoirs.**

Ces dépôts sont réservés aux particuliers.

A SAVOIR !



BONUS RÉPARATION : de 15 à 60 €, sur les objets non couverts par une garantie.

Liste des réparateurs labellisés sur : www.ecosystem.eco/reparer/

Avant de jeter, je me demande si l'objet peut être réparé, donné, vendu.

Saint-flour COMMUNAUTÉ

ecomaison

EcoLogic

ARTICLES DE SPORT ET LOISIRS

Sports nautiques

Cycles et mobilités

Sports de montagne

Loisirs extérieurs

Sports de balles et raquettes

Musculation, fitness... non électriques



CONSIGNES

Article abîmé ?

Vérifiez s'il peut être réparé auprès des vendeurs d'articles de sports locaux.

A SAVOIR !

Les dépôts sont réservés aux particuliers.



Avant de jeter, je me demande si l'objet peut être réparé, donné, vendu.

Saint-flour COMMUNAUTÉ

Ecologic

BOIS





CONSIGNES

2 bennes collectent vos déchets en bois.

1 - Cagettes et palettes
›bois non traités.

2 - Autres déchets de bois (solives, piquets de clôture, portes)
›bois traités.

A SAVOIR !



La sciure de bois n'est pas reprise dans les bennes à bois.

Trouvez-lui une utilisation directement dans votre jardin avec le paillage.



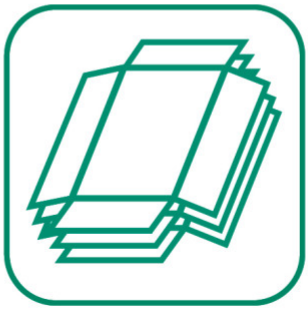
Avant de jeter, je me demande si l'objet peut être réparé, donné, vendu.

Saint-flour COMMUNAUTÉ

ecomaison

CARTONS 1/2







CONSIGNES

Les cartons doivent être pliés ou coupés avant d'être déposés, pour prendre moins de place.

Ils ne doivent pas contenir de polystyrène.

ASTUCE !



En dehors des déchetteries, des bennes dédiées aux cartons sont installées en proximité sur le territoire afin de faciliter leur tri et leur collecte.

Leur emplacement diapo suivante !

Saint-flour COMMUNAUTÉ

CITEO

CARTONS 2/2

LES BENNES À CARTONS



Ces bennes sont dédiées aux gros et très gros cartons.
Ouvertes aux particuliers et professionnels 7j/7

Chaudes-Aigues : Parking de la piscine. ***Jusqu'à l'ouverture de la déchetterie en septembre 2025.***
Neuvéglise-sur-Truyère : rue de Vareine, à côté de la benne à déchets verts
Ruynes-en-Margeride : Grand rue, à côté de la benne à déchets verts
Saint-Flour : place du Canon
Valuéjols : rue des Estives, en direction de Lescure

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ces bennes permettent de réduire le volume de cartons dans les bacs jaunes de tri.
Les bacs sont moins vite remplis !

Cette démarche est soutenue par CITEO pour son caractère innovant.

Saint-Flour COMMUNAUTÉ

DASRI

Déchets d'activité de soins à risques infectieux



DÉCHETS DE SOINS
À RISQUES INFECTIEUX



RADIOGRAPHIE



CONSIGNES

- Apportez vos **médicaments périmés ou non utilisés** en **PHARMACIE**
- **RADIOS** : séparez-les de leur enveloppe.

ASTUCE !



Les DASRI sont collectés dans des **boîtes jaunes** hermétiques.

Demandez-les dans votre pharmacie !



©DASTRI

Saint-flour COMMUNAUTÉ

DÉCHETS CHIMIQUES
BIDONS SOUILLÉS
DÉCHETS DU PEINTRE



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)



BIDONS SOUILLÉS



EXTINCTEURS

Les extincteurs des **PARTICULIERS** sont acceptés



CONSIGNES

- Déposez-les dans la zone tampon dédiée.
- Réétiquetez le bidon si son contenu n'est pas identifiable.

A SAVOIR !



Les produits labellisés ***« Emploi autorisé dans les jardins »*** ne sont pas neutres pour l'environnement,

› déposez-les en déchetterie.

Saint-flour COMMUNAUTÉ

ECO DDS

DÉCHETS CHIMIQUES



Si vous voyez un de ces pictos
sur votre emballage
c'est un **DÉCHET DANGEREUX À APPORTER À LA DÉCHETTERIE**



JE TUE



JE FLAMBE



JE FAIS FLAMBER



J'ALTÈRE LA SANTÉ OU LA COUCHE D'OZONE



JE POLLUE



JE NUIS GRAVEMENT Á LA SANTÉ



JE RONGE

INTERDITS EN DÉCHETTERIE



J'EXPLOSE



JE SUIS SOUS PRESSION

Saint-flour COMMUNAUTÉ

DÉCHETS VERTS 1/2

Tonte, feuillages, plantes, fleurs, tailles de haies, branchages

TRAITEMENT

Les déchets verts sont valorisés (avec les boues de station d'épuration) sur le site de cocompostage des Cramades du **SYTEC** pour produire un compost normé vendu aux agriculteurs du territoire.



ASTUCE ! *LA TONTE EST TRÈS UTILE DANS LES JARDINS !*

Utilisez-la séchée en paillage pour :



- protéger de la sécheresse
  Le paillage permet de réduire la fréquence et la quantité des arrosages.
  Un paillage vaut 10 arrosages !
- nourrir les plantes
  La tonte d'herbe très riche en azote nourrit rapidement les plantes.

DÉCHETS VERTS 2/2

ASTUCE !



En plus des bennes en déchetterie, le **SYTEC** propose des points de collecte pour les déchets verts, accessibles à tous les habitants et habitantes de Saint-Flour Communauté, sur les communes de :

- Andelat
- Chaudes-Aigues
- Lieutades
- Les Ternes
- Neuvéglise (bourg)
- Ruynes-en-Margeride
- St Martin-ss-Vigouroux
- Saint-Urcize
- Vieillespesse



Saint-Flour Communauté met à disposition des bennes et bacs supplémentaires pour collecter les déchets verts sur les communes de Coren, Saint-Flour et Saint-Georges d'avril à novembre, et à Talizat, toute l'année.

Retrouvez les consignes et les emplacements sur :

www.saint-flour-communaute.fr

Ces bennes et ces bacs sont réservés aux particuliers.

DEEE

Déchets d'équipement électriques et électroniques



ÉCRANS



GROS ÉLECTROMÉNAGER



PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES



PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES SUR BATTERIE



CONSIGNES

- Retirez les piles, les batteries, et les cartouches d'encre
- Jeux et jouets électriques à déposer avec ces déchets.

A SAVOIR !



Bonus réparation : de 15 à 60 €, sur les objets non couverts par une garantie.

Liste des réparateurs labellisés sur : www.ecosystem.eco/reparer/

Avant de jeter, je me demande si l'objet peut être réparé, donné, vendu.

Saint-flour COMMUNAUTE

ecosystem

JEUX ET JOUETS



PETITS JOUETS



GROS JOUETS



CONSIGNES

1 benne dédiée aux grands et petits jouets (peluches, jeux de société, puzzles, poupées...)

1 benne dédiée aux jouets électriques et électroniques.

ASTUCE !



Pensez aux :
- médiathèques,
- centres de loisirs,
- relais petite enfance...

pour les dons !

Saint-flour COMMUNAUTÉ

ecomaison

Avant de jeter, je me demande si l'objet peut être réparé, donné, vendu.

HUILES



HUILES ALIMENTAIRES



HUILES DE VIDANGE



CONSIGNES

- 1 cuve dédiée pour les huiles **moteur** (huile de vidange),
- 1 cuve dédiée pour l'huile de **friture,** à apporter dans des bidons ou bouteilles.

A SAVOIR !



Les huiles sont nocives pour le réseau d'assainissement, votre fosse septique, et l'environnement.

NE LES JETEZ PAS DANS VOS CANALISATIONS, NI DANS VOTRE POUBELLE.

Saint-flour COMMUNAUTÉ

MÉTAUX, GRAVATS ET CÉRAMIQUE, PORTES ET FENÊTRES



MÉTAUX



GRAVATS INERTES



MENUISERIES VITRÉES



CONSIGNES

- Benne ferraille pour tous les déchets de fer et de métaux.
- Benne Gravats
- Menuiseries à déposer sur les racks dédiés.

A SAVOIR !



CES DÉCHETS SONT TRAITÉS LOCALEMENT

- Déchets de FER et MÉTAUX repris par **2 entreprises du territoire.**
- Déchets inertes traités par le **SYTEC** (matériaux de couverture pour le casier d'enfouissement des Cramades).
- Huisseries traitées par Environnement Massif Central à Mende (48).

Saint-flour COMMUNAUTÉ

ecomaison

MOBILIER



MEUBLES LITERIE



MEUBLES MOUSSES-PLASTIQUES



MEUBLES BOIS



CONSIGNES

- Ne venez pas seul.e afin d'être sûr.e de pouvoir porter vos meubles.



QUE DEVIENNENT CES ARTICLES ?

En bon état ou réparables

- donnés, réparés ou revendus par les associations comme Emmaüs.

Trop usés ou hors d'usage

- Recyclés si techniquement possible ou valorisation énergétique.

Avant de jeter, je me demande si l'objet peut être réparé, donné, vendu.

Saint-flour COMMUNAUTÉ

ecomaison

PILES ET BATTERIES
BATTERIES DE VOITURE







CONSIGNES

TOUTES les piles et petites batteries :

- piles alcalines,
- salines, boutons, lithium, batteries li-ion, NiMH, NiCD, plomb sans acide.

A SAVOIR !



La production et le recyclage des piles sont des processus polluants.

› Privilégiez les équipements branchés sur secteur !

Saint-flour COMMUNAUTÉ

Corepile

PLASTIQUES



PLASTIQUES



PLASTIQUES DURS



A SAVOIR !

Le plastique se dégrade difficilement et n'est pas recyclable à l'infini.

› *Privilégiez quand cela est possible une autre matière que le plastique : coton, bois, verre, métaux...*

Saint-flour COMMUNAUTÉ

ecomaison

Avant de jeter, je me demande si l'objet peut être réparé, donné, vendu.

PLÂTRES



PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE



CONSIGNES

À déposer :

- bruts (carreau de plâtre)
- revêtus de papiers peints, de matériaux d'isolation, de polystyrène expansé ou des laines minérales, de toile de verre...

Saint-flour COMMUNAUTÉ

valobat

PNEUS



Pneus de voitures et de deux-roues motorisés sans jantes, et propres, dans la **limite de 8 pneus par an et par foyer**.

UNIQUEMENT POUR LES PARTICULIERS.



CONSIGNES

NE SONT PAS ACCEPTÉS

- les pneus verts, percés ou coupés
- les pneus de silos
- les pneus d'engins agricoles

A SAVOIR !



Depuis le 1er janvier 2024, les garages reprennent jusqu'à 8 pneus usagés par an et sans obligation d'achat.

Saint-flour COMMUNAUTÉ

ALIAPUR

TEXTILES



TEXTILES



COUETTES
ET OREILLERS



CONSIGNES

Textiles :
- sacs **FERMÉS** de 30l max
- séparer le textile des chaussures et maroquineries
- les dons doivent être propres.

Couettes et oreillers :
utilisez la benne dédiée

ASTUCE !



Les acteurs du réemploi / recyclage du textile font état d'une saturation de la filière.

› En consommant moins et mieux, nous contribuons à réduire les volumes collectés et traités.

Avant de jeter, je me demande si l'objet peut être réparé, donné, vendu.

Saint-flour COMMUNAUTÉ

LE RELAIS

Re fashion

ecomaison

DÉCHETS INTERDITS



BOUTEILLES DE GAZ



AMIANTE-CIMENT



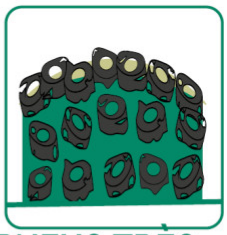
PNEUS POIDS LOURDS



PNEUS TRACTEURS



PNEUS JANTÉS



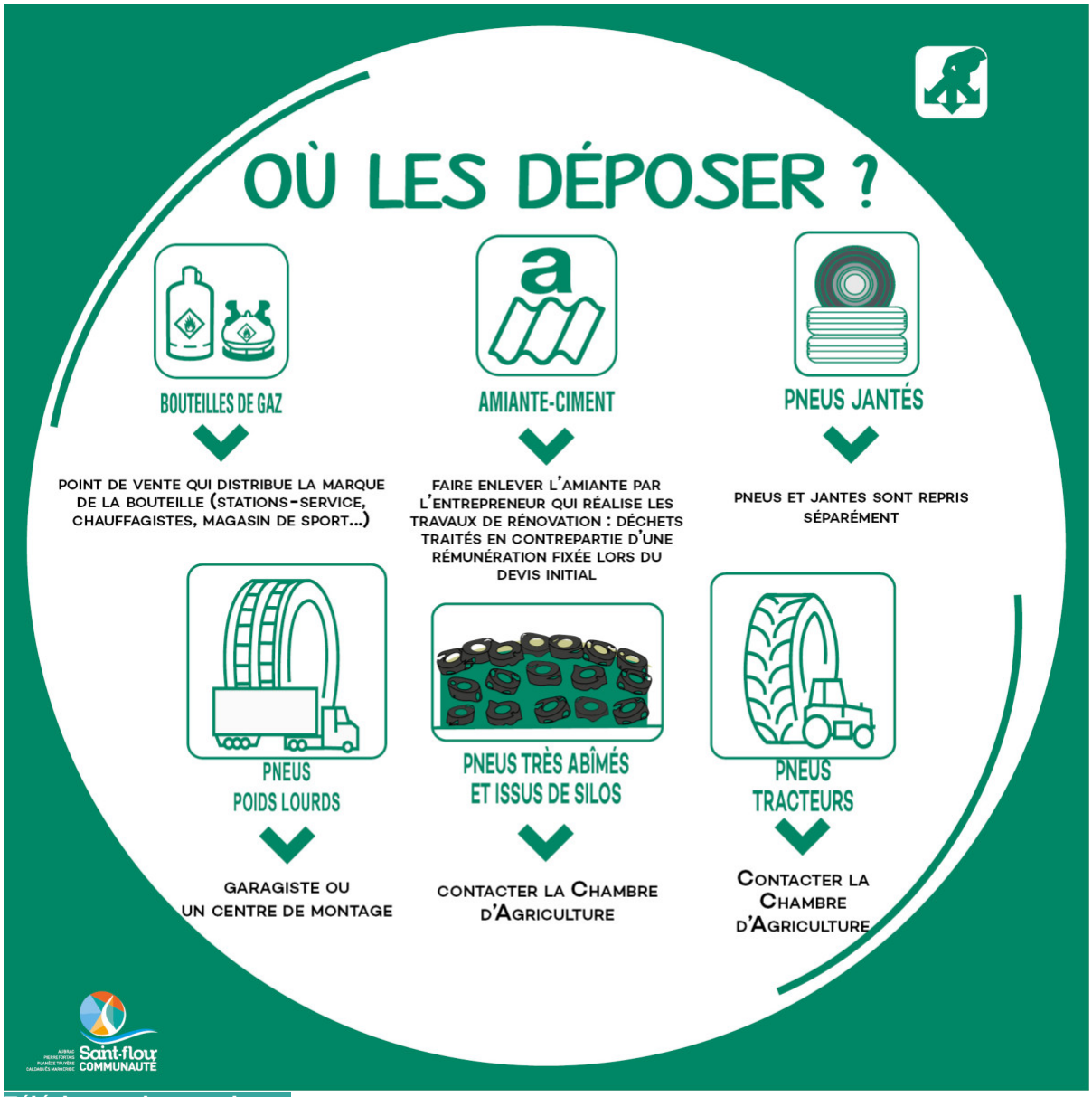
PNEUS TRÈS ABÎMÉS ET ISSUS DE SILOS



PLASTIQUES AGRICOLES

Une collecte des bâches d'ensilage, bâche d'enrubannage, ficelles et filets est organisée gratuitement par Saint-Flour Communauté au printemps (+ d'infos sur : www.saint-flour-communaute.fr)

Saint-flour COMMUNAUTÉ



Télécharger les consignes

La déchetterie de Saint-Flour



HORAIRES D'OUVERTURE

Du 01/05 au 31/10
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi: 8h30-11h45 / 14h-18h15

Du 01/11 au 30/04
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi: 8h30-11h45 / 14h-17h15

L*a déchetterie est fermée les jours fériés*

CONTACT

Les Cramades, Zac de la Florizane
15100 Saint-Flour

04 71 60 75 58

Dépôts autorisés pour particuliers et professionnels

- Bois, encombrants, ferraille, cartons, plastiques, gravats
- Déchets verts
- Journaux, magazines
- Déchets d'équipement électriques et électroniques (TV, gros électroménagers…)
- Déchets chimiques
- Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)
- Plâtre et placoplâtre
- pneus VL des ménages uniquement (dans la limite de 8 par an : une monte hiver et une monte été)
- Huiles usagées
- Emballages en verre
- Autres déchets acceptés : les cartouches d'encre, les bouchons en plastiques, les batteries et les piles, le textile et les chaussures, les ampoules et néons, articles de sport et loisirs, articles de bricolage, jeux et jouets, les radiographies.

Dépôts non autorisés

- Les bouteilles de gaz
- Les déchets d'amiante

- Les pneus des professionnels
- Les pneus des poids lourds et de tracteurs ainsi que les pneus verts et issus des silos.

La déchetterie de Pierrefort



HORAIRES D'OUVERTURE

Du 01/05 au 31/10
Lundi, Mercredi et Vendredi : 13h30-18h
Samedi : 8h-12h

Du 01/11 au 30/04
Lundi, Mercredi et Vendredi : 13h30-17h
Samedi : 8h-12h

La déchetterie est fermée les jours fériés

CONTACT

Rue de Salzet
15230 Pierrefort

04 71 60 53 76

Dépôts autorisés pour particuliers et professionnels

- Bois, encombrants, ferraille, cartons, plastiques, gravats.
- Déchets verts
- Déchets d'équipement électriques et électroniques (TV, gros électroménagers…)

- Déchets chimiques
- Déchets d’activités de soins à risques infectieux (DASRI)
- Plâtre et placoplâtre
- pneus VL des ménages uniquement (dans la limite de 8 par an : une monte hiver et une monte été)
- Huiles usagées
- Emballages en verre
- Autres déchets acceptés : les cartouches d’encre, les batteries et les piles, le textile, les ampoules et néons, articles de sport et loisirs, articles de bricolage, jeux et jouets

Dépôts non autorisés

- Les bouteilles de gaz
- Les déchets d’amiante
- Les pneus des professionnels
- Les pneus des poids lourds et de tracteurs ainsi que les pneus verts et issus des silos.

La déchetterie de Chaudes-Aigues

(à compter du 1er octobre 2025)



HORAIRES D’OUVERTURE

Du 01/05 au 31/10
Lundi, Mercredi et Vendredi : 13h30-18h
Samedi : 8h-12h

Du 01/11 au 30/04
Lundi, Mercredi et Vendredi : 13h30-17h
Samedi : 8h-12h

La déchetterie est fermée les jours fériés

CONTACT

ZA de la Rouniouse
15100 Chaudes-Aigues

04 71 60 53 76

Dépôts autorisés pour particuliers et professionnels

- Bois, encombrants, ferraille, cartons, plastiques, gravats.
- Déchets d'équipement électriques et électroniques (TV, gros électroménagers...)
- Déchets chimiques
- Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)
- Plâtre et placoplâtre
- pneus VL des ménages uniquement (dans la limite de 8 par an : une monte hiver et une monte été)
- Huiles usagées
- Emballages en verre
- Autres déchets acceptés : les cartouches d'encre, les batteries et les piles, le textile, les ampoules et néons, articles de sport et loisirs, articles de bricolage, jeux et jouets

Dépôts non autorisés

- Les bouteilles de gaz
- Les déchets d'amiante
- Les pneus des professionnels
- Les pneus des poids lourds et de tracteurs ainsi que les pneus verts et issus des silos.
- Les déchets verts (benne dédiée bois de Sansard, route de Lavergne)

Les plastiques agricoles (bâches d'ensilage et d'enrubannage, filets et ficelles) ne sont plus acceptés tout au long de l'année mais uniquement durant le mois de collecte sur des points de collecte du territoire. (de mi-avril à mi-mai)

Localiser les déchetteries